

**Service des Assemblées**

**REF : DAJDAAG2016024**

**Signataire : ABW**

Séance du Conseil Municipal du 15/09/2016

**RAPPORTEUR :**      Sophie VALLY

**OBJET :**      **Approbation de l'installation d'une patinoire temporaire. Autorisation de recourir au mécénat pour le financement de l'opération.**

**EXPOSE :**

En 2015 une patinoire a été montée sur la place de l'hôtel de ville durant les fêtes de fin d'année. Cette activité financée principalement par une collecte de fonds a rencontré un très grand succès populaire et la ville souhaite renouveler cette animation en 2016.

La maison du commerce et de l'artisanat a assuré la collecte et la gestion des fonds, a souscrit les contrats nécessaires à la mise en œuvre du projet avec les prestataires retenus, mais ne souhaite plus s'associer de cette manière à cet événement.

Le coût global 2015 de cette manifestation a été de 77 500€. Les recettes de dons ont couvert les dépenses de location, d'exploitation et de gardiennage, pour un total de 56 609€ et la ville a pris en charge la location du groupe électrogène pour un montant d'environ 20 000€.

Il est proposé en 2016 que la ville porte intégralement cette opération, tant pour la récolte de dons que pour les marchés publics nécessaires à la gestion et l'animation de cette patinoire. La Commune se propose donc de faire installer sur la place de l'hôtel de ville, une patinoire en glace, d'une surface de 200m<sup>2</sup>, équipée d'un groupe froid adapté, ainsi que des équipements annexes permettant le stockage du matériel et la mise à disposition des patins à glace. Les patins seraient prêtés moyennant une contribution symbolique de 2 €.

La Collecte de dons prendra la forme d'un appel à mécénat auprès d'entreprises souhaitant témoigner de leur engagement en faveur de l'accès aux sports et aux loisirs pour tous, à faible coût. L'intégralité des sommes ainsi collectées sera exclusivement affectée aux dépenses concourant directement à la réalisation du projet. Les supports de communication réalisés par la Commune à cette occasion mentionneront l'identité des mécènes de manière neutre et non promotionnelle.

**DEPARTEMENT  
DE LA  
SEINE-SAINT-DENIS**

**REPUBLIQUE FRANCAISE  
Liberté-Egalité-Fraternité  
-----  
VILLE D'AUBERVILLIERS  
-----**

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DU 15 SEPTEMBRE 2016**

Nombre de Membres composant :  
Le Conseil Municipal : .....49

En exercice :..... 49

Présents :..... 40

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 15 septembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 05 Septembre 2016, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Mériem DERKAOUI, Maire d'Aubervilliers.

**PRESENTS :**

MM. DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, Mmes VALLY Sophie, CHERET Magali, M. KAMALA Kilani, Mme TLILI Leïla, M. MONINO Jean-François, Mme GRARE Laurence, M. BENKHELOUF Boualem, Mme MARINO Danielle, M. KARROUMI Sofienne, Mmes PEJOUX Claudine, NEDELEC Soizig, MERCADER Y PUIG, M. RUER Marc. Adjoint au Maire,

MM. CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, BEAUDET Pascal, LE HYARIC Patrick, Mme DUCATTEAU Sylvie, MM. PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, ROZENBERG Silvère, Mme LE MOINE Sandrine, M. KADDOURI Nourredine, Mmes REDOUANE Wassila, FAGARD Alice, MM. SANON Guillaume, GARNIER Daniel, Mme YONNET Evelyne, M. HAFIDI Abderrahim, Mme KHELAF Djamilia, MM. AIT-BOUALI Omar, VANNIER Jean-Yves, LOGRE Benoît, ZAÏRI Rachid, Mme LENZI Ling, M. BIDAL Damien, Mme LENOURY Nadia Conseillers Municipaux et \*Conseillers Municipaux délégués,

**POUVOIRS :**

Mme KOUAME Akoua Marie	Représentée par : M. KADDOURI Nourredine
M. CHOUDER Fethi	Représenté par : M. BENKHELOUF Boualem
M CHIBAH Salah	Représenté par : Mme VALLY Sophie
Mme MBONDO Thérèse	Représentée par : Mme MERCADER Y PUIG
Mme RABAH Hana	Représentée par : M. KARROUMI Sofienne
M. RACHEDI Hakim	Représenté par : M. AIT-BOUALI Omar

Mme Nadia LENOURY représentée par M. Damien BIDAL à partir de la question n°150

Absents : Mme MILLA Josiane, M. ZORGANI Mourad, Mme ALVES Presilya.

Secrétaire de séance : M. KARROUMI Sofienne

Direction Générale des Services / Direction de l'Administration Générale

Service des Assemblées

REF : DAJDAAG2016024

Signataire : ABW

**OBJET : Approbation de l'installation d'une patinoire temporaire. Autorisation de recourir au mécénat pour le financement de l'opération.**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé de Mme la Maire,

Vu l'article L2541-12 du Code général des collectivités territoriales relatif à l'acceptation des dons et legs ;

Vu le Code général des impôts et notamment son article 238 bis relatif aux dons ouvrant droit à réduction d'impôts ;

Vu l'instruction fiscale BOI-BIC-RICI-20-30-10-20-20160803 publiée le 03 août 2016 précisant les conditions juridiques, administratives, et financières du mécénat d'entreprise ;

Considérant la politique conduite par la Commune en matière d'accès pour tous à des activités sportives et culturelles de qualité, gratuites ou à très bas prix ;

Considérant que depuis plusieurs années, une patinoire de plein air a été installée sur la place de l'Hôtel de Ville, rue de la Commune de PARIS, dans le cadre d'un partenariat administratif, financier, logistique entre des entreprises du territoire, des associations adhérant aux valeurs et objectifs rappelés ci-dessus, et la Commune elle-même, et considérant qu'à chaque reprise, la fréquentation par les habitants a été très forte et a révélé le vif intérêt du public pour cet événement sportif et festif ;

Considérant que pour l'hiver 2016-2017, l'organisation d'une nouvelle édition de cet événement par la Commune s'inscrit dans la poursuite des objectifs rappelés ci-dessus ;

A l'unanimité.

**DELIBERE :**

**DECIDE** l'organisation par la Commune, au cours de l'hiver 2016-2017, d'un événement sportif, festif et culturel comportant à titre principal l'installation d'une patinoire de plein air sur la place de l'Hôtel de Ville, rue de la Commune de PARIS,

**AUTORISE** la Maire à solliciter auprès d'entreprises, de fondations et d'associations, des dons aux fins de financer cette action, sous le régime juridique et fiscal du mécénat, et à signer les conventions à ce nécessaires.

Reçu en préfecture le : 16/09/2016

Publié le : 16/09/2016

Certifié exécutoire le : 16/09/2016

L'adjoint délégué  
Anthony DAGUET



L'adjoint délégué  
Anthony DAGUET